

de l'obtention des crédits nécessaires aux services d'aide à l'exportation. La coordination à l'échelon provincial serait assurée par la diversité géographique des membres de la Commission provenant du secteur privé qui seraient choisis à la suite de consultations avec les gouvernements provinciaux et de réunions de la Commission avec des agents compétents de ces gouvernements.

Stimulants fiscaux

Au chapitre des stimulants, on envisage des mesures visant à réduire ou à reporter le paiement d'impôts sur les gains provenant de l'exportation et de meilleures dispositions de report; en outre on veut assurer une plus grande souplesse du traitement fiscal pour les Canadiens commerçant à l'étranger. Étant donné la nature complexe de ce domaine spécialisé, le Comité recommande la mise sur pied d'une équipe spéciale formée de représentants du gouvernement et de l'industrie et chargée de l'examiner plus en profondeur...

Le Comité recommande qu'à l'aide du régime fiscal, on encourage les entreprises fabriquant au Canada à concevoir, à mettre au point et sur le marché leurs propres produits de conception unique. Ainsi, on favoriserait, d'une part, la mise au point de produits plus exportables et on développerait, d'autre part, la technologie interne nécessaire au remplacement avantageux des importations.

Commercialisation à l'exportation

...Selon le Comité, les considérations d'ordre économique et commercial devraient avoir plus de poids dans la politique étrangère du Canada et dans l'établissement des priorités des missions canadiennes à l'étranger. Le Service des délégués commerciaux n'a pas pris une expansion appréciable au cours de la dernière décennie, et une plus grande part des dépenses du gouvernement devrait y être consacrée... Le Comité sanctionne l'accroissement des connaissances en matière commerciale et économique des ambassadeurs canadiens au cours des dernières années. Il encourage la poursuite de ce processus...

En ce qui concerne la promotion du commerce, le Comité aimerait qu'on établisse plus rapidement des délégations commerciales à l'étranger dans les régions présentant une importance commerciale nouvelle pour les entreprises canadiennes, même s'il y avait peut-être lieu de ne pas



Les efforts doivent porter sur l'expansion des exportations.

nouer immédiatement des liens diplomatiques. Les délégués commerciaux devraient recevoir des affectations plus longues, avoir une spécialisation régionale, et au cours de leur période de rappel, acquérir une connaissance approfondie de la compétence du Canada dans les principales industries de leur région...

Le Comité estime que le gouvernement devrait veiller à ce que la SEE ait accès à des fonds qui permettraient au coût réel de ses offres de financement d'être concurrentiel à l'échelle internationale, surtout en ce qui concerne les prêts de cinq à 12 ans; en outre, il est d'avis que lorsque des marchés d'exportation canadiens sont en jeu, la SEE devrait être en mesure de soutenir la concurrence des autres pays en matière de financement en utilisant des taux d'intérêt privilégiés...

Les exportateurs canadiens ont besoin d'un certain nombre de services de financement supplémentaires, et le Comité aimerait que la SEE les offre. Il pourrait s'agir: 1) de financement des exportations à un taux fixe pour une période de un à cinq ans (lequel pourrait être pris en main par les banques commerciales du Canada avec des garanties de la SEE); 2) d'une couverture d'assurance plus flexible et plus étendue, y compris une protection partielle en cas d'inflation et de fluctuations monétaires; et 3) une entrée plus rapide de la SEE dans le processus de négociation avec des clients étrangers...

L'équilibre entre le commerce et l'aide

La politique d'aide du Canada devrait être liée de façon plus étroite aux domaines

où les entreprises et les institutions canadiennes peuvent soutenir la concurrence...

Le Comité recommande fortement que l'ACDI remanie ses priorités de façon à faire moins de choses mais de façon plus complète et à faire participer davantage les entreprises canadiennes. La tendance actuelle à assurer un meilleur équilibre entre le commerce et l'aide est bienvenue. Un pourcentage moins élevé du budget au chapitre de l'aide devrait être multilatéral et plus de Canadiens devraient occuper des postes au sein d'organismes multilatéraux afin de veiller à ce qu'une part raisonnable du travail revienne au Canada. L'aide bilatérale devrait être orientée vers un nombre plus restreint de pays et devrait être liée à la production canadienne en faisant appel, dans la mesure du possible, au savoir-faire et à la technologie des Canadiens, ou en utilisant le projet afin de les perfectionner...

Le besoin d'une coordination accrue entre l'ACDI et la SEE est peut-être particulièrement nécessaire dans le domaine du financement parallèle mixte. Le Comité estime qu'il est fort possible que ce genre de financement devienne plus courant à l'avenir. Le Canada doit agir rapidement afin de s'assurer que les entreprises canadiennes seront dans une position concurrentielle face au financement de crédit mixte de leurs concurrents. Afin d'éviter tout retard, la SEE devrait ouvrir la marche en ce qui concerne la négociation des dispositions de financement parallèle. La création de la Commission pour l'expansion du commerce exté-

(suite à la page 8)